

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2199

Edition du
02 avril 2018

DANS CE NUMÉRO

Quelques pistes pour l'avenir de la gauche (Jean-Daniel Delley)

Changer de logiciel pour rester soi-même dans un monde qui évolue (1 / 2)

Raiffeisen, coopérative pour la forme (Yvette Jaggi)

L'enivrante croissance du troisième groupe bancaire de Suisse a tourné la tête de son CEO

«Monnaie pleine»: mettre les choses au point... autant que faire se peut (Jean-Pierre Ghelfi)

Les certitudes inébranlables des partisans de l'initiative ne suffisent pas à rassurer

Autorités et administrations publiques au défi de la transparence (Pierre-Yves Bosshard)

La Confédération et les cantons s'y mettent, mais l'échelon intercantonal est plus difficile à saisir

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

Quelques pistes pour l'avenir de la gauche

Changer de logiciel pour rester soi-même dans un monde qui évolue (1 / 2)

Jean-Daniel Delley - 26 mars 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32979>

Quelles sont les raisons des difficultés rencontrées actuellement par la social-démocratie? Les explications ne manquent pas (voir aussi [DP 2193](#), [2194](#) et [2195](#)).

Dans une tribune de janvier 2017, le politologue français [Zaki Laïdi](#) en énumère trois. Tout d'abord l'érosion de la base sociale des partis de gauche, à savoir les ouvriers de l'industrie. Puis les trop nombreuses concessions faites depuis quelques décennies au libéralisme économique, considérées comme une trahison des idéaux socialistes. Ou encore la persistance de la social-démocratie à mener le combat politique selon un clivage gauche-droite dépassé, alors qu'aujourd'hui le véritable affrontement opposerait conservateurs et progressistes, mondialistes et nationalistes.

Des valeurs permanentes

Même si ces diagnostics reflètent une part de vérité, l'affaiblissement des partis socialistes, voire même leur éventuelle disparition s'ils ont vraiment épuisé leur force propulsive, n'impliquent pas pour autant l'invalidation des valeurs qu'ils prétendent défendre: l'égalité des droits et des chances, condition essentielle de la liberté; le devoir de la collectivité envers les plus faibles de ses

membres, comme le proclame en Suisse le [préambule](#) de la Constitution fédérale. Le défi consiste à traduire concrètement ces valeurs dans la réalité des sociétés d'aujourd'hui et à trouver le langage adéquat pour communiquer ce message.

Revenons un instant au diagnostic. Silja Häusermann, politologue à l'Université de Zurich, en donne les traits essentiels dans une [interview](#) au journal en ligne *Republik*.

L'érosion de la base électorale historique des partis socialistes - les ouvriers de l'industrie - n'est pas contestable. En quelques décennies, ces emplois ont chuté de moitié. Mais cette érosion ne résulte pas principalement d'un passage en masse de cet électorat vers les formations populistes. Ces dernières ont plutôt bénéficié du soutien des abstentionnistes d'antan, séduits par cette stratégie consistant à décrier les plus défavorisés - migrants, bénéficiaires de l'aide sociale - pour valoriser le statut de ces couches populaires.

Dans le même temps, le volume de l'emploi dans le secteur des services a plus que doublé, aussi bien pour du personnel qualifié que non qualifié.

La gauche victime de son succès

Pourquoi la gauche peine-t-elle à obtenir le soutien de cette nouvelle classe ouvrière du tertiaire? Autant les ouvriers de la société industrielle constituaient un groupe homogène, détenteur d'une culture commune et facilement mobilisable par le biais des syndicats, autant les personnes non qualifiées du tertiaire sont dispersées dans de nombreuses petites entreprises - pensons aux femmes de ménage dépendantes de multiples employeurs - sans forte identification à leur travail et peu motivées à participer politiquement, d'autant qu'une grande proportion d'entre elles, étrangères, ne disposent pas des droits politiques.

Silja Häusermann constate que la social-démocratie est en quelque sorte victime de son succès. Ce que l'on nomme «*l'âge d'or de l'Etat social*» a permis la réalisation d'une bonne partie de son programme, que ce soit la réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires ou encore le développement des assurances sociales.

Dans les années 1970-1980, poursuit Häusermann, la gauche a étendu son cahier de revendications, jusque-là essentiellement consacré à

l'ouvrier mâle, à des populations négligées: femmes, migrants, minorités sexuelles... Son action vers de nouveaux publics n'est pas toujours appréciée par sa base ouvrière classique qui se sent délaissée, voire même concurrencée par ces nouveaux venus.

La gauche débordée par les changements structurels

En réalité les socialistes n'ont pas trahi leurs idéaux, nous dit la politologue zurichoise, rejoignant en cela Zaki Laïdi. Les causes de l'affaiblissement de la gauche sont d'abord de nature structurelle, engendrées par le passage à la société postindustrielle: la diminution de la population ouvrière, la croissance d'un prolétariat tertiaire difficilement mobilisable. La progression des inégalités sociales ne résulte pas principalement d'un démantèlement des politiques sociales. L'assurance chômage et l'AVS restent encore solides.

Ces inégalités croissantes reflètent plutôt la transformation du marché du travail. La progression de l'emploi tertiaire qualifié a tiré les salaires vers le haut grâce à ce qu'Häusermann qualifie de «*rente de formation*». Voilà qui expliquerait l'augmentation des écarts salariaux, résultant du différentiel de productivité entre secteurs à emplois peu qualifiés et secteurs requérant de fortes qualifications.

Dans cette société postindustrielle, le mécanisme du cercle vertueux (finances publiques saines sans fiscalité trop lourde, plein emploi et structure salariale équilibrée) ne joue plus. Par exemple le rééquilibrage salarial par le bas implique un chômage accru, car les emplois faiblement productifs se font plus rares. Mais si les écarts persistent, voire augmentent, les dépenses sociales explosent: voir l'évolution des

budgets de l'aide sociale et des prestations complémentaires. L'Etat s'essouffle dans cette course-poursuite à la redistribution.

C'est pourquoi, sur la base de ses analyses de politiques comparées, Silja Häusermann préconise d'agir en priorité sur ce que les économistes appellent la redistribution primaire, à savoir combattre les inégalités à la source plutôt que de tenter après coup d'en atténuer les effets négatifs. D'où l'accent mis sur la formation, l'acquisition de compétences, bref tout ce qui facilite l'accès au marché du travail et à des emplois correctement rémunérés, en particulier la mise en place de structures d'accueil de l'enfance.

Un tel programme pourrait-il donner un nouvel élan à la gauche?

(A suivre)

Raiffeisen, coopérative pour la forme

L'enivrante croissance du troisième groupe bancaire de Suisse a tourné la tête de son CEO

Yvette Jaggi - 29 mars 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32985>

Pierin Vincenz a été placé en détention préventive début mars, suite à la plainte pour gestion déloyale déposée contre lui par cette banque Raiffeisen qu'il a dirigée avec éclat et dominée sans partage de 1999 à 2015. Cette

déchéance et le silence absolu du Ministère public du canton de Zurich auront excité les curiosités et suscité nombre d'enquêtes journalistiques.

La plus documentée a paru le 19 mars sous la forme d'un très

long article dans le quotidien en ligne [Republik](#) sous la signature de Lukas Hässig, celui-là même qui tient le blog le mieux informé et le plus redouté sur la place financière zurichoise, [In\\$ide Paradeplatz](#). On peut compter sur la presse

alémanique, économique et dominicale, pour tenir le dossier à jour.

Le succès en affaires

Dès son avènement en 1999, Pierin Vincenz donne le ton: pas question de se contenter de prendre la succession du président de la direction de l'Union suisse des banques Raiffeisen - un titre qu'avait porté son propre père de 1984 à 1992. Imposant d'emblée un vocabulaire nouveau, il devient le CEO, le *Chief Executive Officer*, de l'entité bientôt renommée Raiffeisen Suisse. Par la suite, Pierin Vincenz modernise résolument structures et procédures, ce qui lui vaut la considération des médias.

En fin de compte, les banques coopératives de base se retrouvent simples composantes historiques de tout un groupe de sociétés financières et de services acquises ou développées dans une volonté de croissance typiquement capitaliste. Une évolution qui rappelle, en moins diversifiée évidemment, celle des vastes conglomérats constitués par Coop ou Migros.

Actuellement, Raiffeisen, dont le siège se trouve à Saint-Gall, se présente comme le [troisième groupe bancaire](#) du pays: 3,7 millions «*de clientes et de clients*» qui ont déposé 164 milliards de francs; 912 sites qui représentent un tiers des points bancaires existant en Suisse; 173 milliards de francs de crédits hypothécaires en cours, soit 17,5% du marché

suisse; 228 milliards de francs inscrits au total du bilan, derrière UBS et Credit Suisse.

Avec ces deux grands établissements internationaux et en compagnie de Postfinance ainsi que de la Banque cantonale de Zurich, le groupe bancaire Raiffeisen compose le quintet des banques d'importance systémique, réputées [too big to fail](#). Celles, dit la loi depuis 2012, «*dont la défaillance porterait gravement atteinte à l'économie et au système financier suisses*». A noter que l'accession au statut de banque systémique n'a pas ébranlé la faitière Raiffeisen Suisse qui a formellement décidé en 2014 de rester fidèle à la [forme juridique](#) de la coopérative - malgré les relatives lenteurs et rigidités qui peuvent la rendre dangereusement [inopérante](#) en cas de difficultés inattendues.

La démocratie coopérative

Et la démocratie coopérative dans tout cela? On n'en est plus depuis longtemps aux caisses villageoises de «*la Raiff*» tenues par le secrétaire communal en même temps que l'agence AVS. La professionnalisation de la gestion et la concentration sur les sites de petites et grandes villes ont tout naturellement entraîné une diminution du nombre des sociétés locales. Leur effectif a par ailleurs été réduit par la voie de fusions fortement encouragées du temps de la présidence de Felix Walker, prédécesseur de Pierin Vincenz.

Ce dernier a évidemment poursuivi le mouvement: des quelque 500 sociétés locales recensées en 2000, il ne restait plus à fin 2017 que 255 banques Raiffeisen, coopératives autonomes dotées de la personnalité juridique. Elles comptent ensemble 1,9 million de sociétaires et tiennent chacune leur assemblée annuelle convoquée par leur propre conseil d'administration. Les sociétés locales sont regroupées en une vingtaine de fédérations régionales, dont six en Suisse romande, qui envoient leurs quelque 160 délégués à l'assemblée annuelle de Raiffeisen Suisse.

Quant à cette société faitière, dont les banques exploitées à l'enseigne Raiffeisen sont les propriétaires, elle possède elle-même une banque privée, [Notenstein La Roche](#) - anciennement Wegelin, dont les activités non américaines ont été reprises en catastrophe en janvier 2012 - et diverses sociétés de services. Au nombre de ces dernières figure notamment la société de conseil et d'intermédiation de participations Investnet, objet de la [plainte pénale](#) déposée le 28 février dernier contre Pierin Vincenz, lequel semble avoir joué un double jeu de vendeur et d'acheteur à la fois, réalisant ainsi un appréciable [profit personnel](#).

Sans doute pour célébrer indirectement 2012, proclamée Année des coopératives par l'ONU, le rapport annuel de Raiffeisen pour cet exercice contient quelques

considérations générales sur la [démocratie coopérative](#) (p. 50), censée renforcer Raiffeisen. C'est un élément qui ressort régulièrement de la gouvernance d'entreprise telle que présentée dans les publications maison. Mais de la coopérative, Raiffeisen n'a plus guère que la forme. Dans la réalité, les assemblées annuelles, plus ou moins bien fréquentées, avalisent sans broncher les propositions de leur conseil d'administration, dont la composition demeure fermement contrôlée. Au point que même la surprenante opération de reprise d'une banque privée a passé la rampe sans protestation formelle il y a cela près de six ans.

Mais tout annonce que les

affaires concernant l'ancien CEO Vincenz ne vont pas rester sans effets sur l'organisation de Raiffeisen Suisse ni sur les rapports de force au sein du groupe. Les [inévitables changements](#) vont animer le [débat](#) dans les assemblées générales des banques coopératives qui forment la base de l'édifice suisse. Une base qui s'annonce d'ailleurs soudainement plus curieuse et combative que durant la dernière décennie, vécue comme une période de beau temps et de progression quasiment automatique. Au niveau des fédérations régionales, on semble vouloir saisir l'occasion des turbulences actuelles pour développer une stratégie tendant à [rééquilibrer les](#)

[pouvoirs](#) à l'intérieur du groupe.

Si le sursaut démocratique se produit au sein du groupe Raiffeisen, cette exception montrera que le succès commercial n'exclut pas le respect des principes fondateurs de la coopérative. Et cela même en dehors du secteur des assurances où la tradition mutualiste reste forte et permet le développement de grandes sociétés comme La Mobilière.

A défaut, il faudra en rester à la modeste formule traditionnelle, présentement illustrée dans le secteur de l'économie sociale et solidaire: une coopérative se constitue de bas en haut et se déploie à l'échelle de la proximité.

«Monnaie pleine»: mettre les choses au point... autant que faire se peut

Les certitudes inébranlables des partisans de l'initiative ne suffisent pas à rassurer

Jean-Pierre Ghelfi - 24 mars 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32974>

Les deux textes parus dans DP [2197](#) et [2198](#) ont suscité d'abondantes réactions de partisans de l'initiative Monnaie pleine, dont la partie publiable figure en commentaires sur le site. Tentative pour apporter quelques clarifications et précisions complémentaires.

Les initiants se réfèrent à la Constitution pour affirmer que la Banque centrale détient le

monopole de la création monétaire. C'est du juridisme. La référence utile est la loi sur la Banque nationale suisse (BNS). Le [Message](#) du Conseil fédéral date du 13 juin 1904. En créant une banque centrale, il s'agissait de mettre fin à l'existence de 21 monnaies différentes émises par 21 des banques cantonales existantes au tournant un siècle - sans parler des monnaies française et allemande qui circulaient

également dans le pays. Une pléthore de monnaies devenue ingérable que les cantons n'étaient pourtant pas prêts à abandonner car ils en tiraient des revenus au titre «*du produit de l'impôt sur l'émission des billets de banque et le bénéfice que les banques cantonales retirent de l'émission*». La loi sur la BNS confère à la banque centrale le monopole non pas de l'émission monétaire en général mais de

celles des billets de banque et des pièces de monnaie qui se substituent à ceux des banques cantonales.

L'initiative Monnaie pleine veut changer radicalement la situation actuelle en conférant à la BNS le monopole de la totalité de la monnaie, qu'elle soit émise sous forme d'espèces ou de l'actuelle monnaie scripturale créée par les banques.

Les initiants écrivent sur leur [site](#) que *«les banques administreront les comptes de paiement comme des dépôts de titres. L'argent appartiendra alors au titulaire du compte et ne sera pas perdu en cas de faillite de la banque. Mais, tout comme l'argent liquide, il ne rapportera pas d'intérêts. A ceux qui préfèrent percevoir des intérêts plutôt que d'avoir de l'argent sûr, la banque pourra toujours proposer un compte d'épargne».*

Le monde à l'envers

Cette explication est un peu tarabiscotée. D'une part, les gens déposent leur argent (leurs salaires ou leurs rentes) qui ne peut pas être perdu en cas de faillite de la banque, mais qui en revanche ne rapporte aucun intérêt. D'autre part, ils doivent demander l'ouverture d'un compte d'épargne, qui lui n'est pas garanti, pour bénéficier d'un intérêt. Ainsi, curieusement, ce qui devrait être le plus protégé (l'épargne au sens habituel du mot), et qui l'est d'ailleurs déjà en grande partie, ne le serait plus! C'est le monde à l'envers.

La marge d'intérêts ne signifie pas que les prêts accordés par les banques proviennent directement de l'épargne. Cette notion fait référence au différentiel entre les taux d'intérêt facturés pour les prêts accordés et ceux payés sur les dépôts d'épargne.

Dans le système préconisé, les banques ne peuvent accorder des prêts qu'en monnaie pleine qu'elles doivent par exemple emprunter à la BNS en payant des intérêts. Comment se présente leur future marge? C'est l'un parmi d'autres points obscurs des conséquences de l'initiative.

Durée limitée

L'initiative dit aussi que les emprunts des banques auprès de la BNS ne peuvent être consentis que pour une durée limitée (art. 99a, 1er al. *in fine*: *«Elle [la BNS] peut octroyer aux banques des prêts limités dans le temps.»*). De tels prêts, précisément parce qu'ils sont limités dans le temps, pourront difficilement servir de référence pour déterminer l'évolution de la masse monétaire.

Les prêts des banques comportent certes des échéances mais ils ne sont en principe pas accordés pour une durée limitée. Sinon, on voit mal comment les propriétaires fonciers et les sociétés commerciales pourraient *«construire»* des projets dans la durée avec des prêts limités dans le temps.

Vu au niveau individuel

(microéconomie), un remboursement de prêt équivaut à une diminution de la monnaie scripturale. Du point de vue de l'ensemble et dans la durée (macroéconomie), la situation se présente différemment. Il y a quotidiennement de très nombreux remboursements, mais davantage encore de prêts qui résultent du développement des activités économiques. Il en découle une augmentation de la masse monétaire.

L'un ou l'autre

Selon l'initiative, la distribution de l'augmentation de la masse monétaire créée par la BNS intervient selon un procédé plutôt inhabituel consistant à donner de l'argent aux gens (individuellement ou collectivement). Sa répartition est faite entre la Confédération, les cantons et les ménages, et n'est pas, elle, limitée dans le temps.

Pour le pilotage de la conjoncture, la [BNS](#) explique qu'elle ne peut pas assumer à la fois la gestion de la masse monétaire, au sens de l'initiative, et celle des taux d'intérêt. C'est l'un ou l'autre. Il ne suffit pas de dire que les deux sont possibles pour qu'ils le deviennent.

Les initiants prennent manifestement plaisir à insister sur le fait que les banquiers jouent un rôle trop important, qu'ils n'ont pas le souci du bien commun et que les contribuables doivent même à l'occasion les renflouer pour

éviter leur faillite qui pourrait faire vaciller l'ensemble du système.

Banques: ne pas en rajouter

Relevons qu'il est abusif de parler des banques en général. Les reproches visent plutôt les très grandes banques, dites systémiques, dont certaines ont effectivement eu un comportement déshonorant. Il ne faut cependant pas en rajouter une couche. Le

sauvetage d'UBS, à la fin de la précédente décennie, par la Confédération et la BNS réunies, n'a finalement rien coûté aux contribuables puisque les prêts accordés ont été remboursés et les intérêts payés. Au total, ce fut même une bonne affaire... dont on se serait néanmoins volontiers passé.

Et pour terminer, il faut souligner encore une fois que

ce ne sont pas les crédits accordés par les banques en monnaie scripturale qui sont à l'origine des crises, mais bien les appréciations erronées des acteurs économiques portant autant sur l'évolution de la valeur des biens que sur celles des risques encourus. Contrairement à ce que disent et répètent les initiés, la monnaie pleine n'y change rien, pour la bonne et simple raison que ce n'est pas une question de monnaie!

Autorités et administrations publiques au défi de la transparence

La Confédération et les cantons s'y mettent, mais l'échelon intercantonal est plus difficile à saisir

Pierre-Yves Bosshard - 21 mars 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32967>

Depuis le début du 21^e siècle, en Suisse, le principe de la transparence de l'activité de l'administration publique est devenue la règle, le secret, l'exception dont les motifs doivent être énumérés dans la loi.

Tel est le cas au niveau fédéral depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2006, de la [loi sur la transparence](#) qui s'applique aussi bien à l'administration fédérale qu'aux services du Parlement et aux entités telles que les CFF, la Poste, la Suva, Pro Helvetia ou le Fonds national de la recherche scientifique, à l'exception de la Banque nationale et de l'autorité fédérale de surveillance des marchés

financiers (Finma). Auparavant le secret prévalait. Un droit d'accès aux documents officiels n'était accordé qu'à certaines conditions et dans certains cas déterminés.

Berne fut le premier canton à se convertir à la transparence en adoptant en 1993 une [loi sur l'information du public](#), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1995. Une conversion provoquée par l'affaire des caisses noires: le gouvernement bernois avait financé illégalement les antiséparatistes bernois lors des plébiscites des années 1970 et du début des années 1980. Ce scandale avait pu être porté à la connaissance du public grâce à la persévérance d'un contrôleur des finances

qui avait alerté les membres du Grand Conseil.

Suivent le canton de Soleure, le canton de [Genève](#) en 2001 avec une loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles, le canton de [Vaud](#) en 2002 et nombre d'autres cantons. Ce mouvement a été concomitant et/ou consécutif à la vague de révision totale des constitutions cantonales qui ont souvent reconnu le principe de la transparence.

Cette volonté politique de transparence a parfois suscité la résistance des entités administratives. Ainsi ces dernières années, le Tribunal

fédéral s'est prononcé sur plusieurs affaires, sur le plan fédéral comme récemment l'accès à des rapports de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire sur la teneur en substance radioactives des rejets dans l'atmosphère de la centrale nucléaire de Leibstadt ([arrêt 1C_394/2016](#)); ou sur le plan cantonal, comme le refus du Procureur général genevois de donner accès à certaines de ses directives ([arrêt 1C_604/2015](#)).

Par ailleurs, le renforcement de

la collaboration intercantonale, induit notamment par la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches, a conduit à une multiplication des concordats intercantonaux dans des domaines très divers, tels que les Universités, les Hautes écoles spécialisées, la gestion des déchets et des eaux usées, la médecine de pointe, les transports publics, l'exécution des peines, les institutions pour handicapés notamment. [Certains spécialistes](#) des

institutions ont pointé le manque de légitimité démocratique de ces politiques publiques.

Ces structures, plus ou moins formelles, ne sont soumises ni à la législation fédérale sur la transparence ni à telle ou telle législation cantonale. Interpellée par l'excellente association [loitransparence.ch](#), la Conférence des gouvernements cantonaux a créé un groupe de travail, pour régler clairement l'accès aux informations.

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

Confiance ou méfiance, même géométrie variable

Le Conseil national a sérieusement raboté les prestations complémentaires que touchent les invalides et les retraités dont la rente ne suffit pas à garantir le minimum vital. Alors que le Conseil fédéral proposait des économies de 300 millions, la majorité bourgeoise a surenchéri à 740 millions. Par ailleurs, les éventuels fraudeurs seront désormais pistés par des détectives disposant de moyens plus intrusifs encore que ceux de la police.

Pas de moyens supplémentaires par contre pour lutter contre la fraude fiscale. Il faut faire confiance aux contribuables. | *Jean-Daniel Delley (23.03.2018)*

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Quelques pistes pour l'avenir de la gauche

<https://www.domainepublic.ch/articles/32727>

<https://www.domainepublic.ch/articles/32741>

<https://www.domainepublic.ch/articles/32815>

<https://www.domainepublic.ch/articles/32840>

http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/01/10/apres-le-socialisme-il-y-aura-toujours-la-gauche_5060573_3232.html

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#ani1>

<https://www.republik.ch/2018/03/08/es-geht-um-wuerde-und-erkennung>

Raiffeisen, coopérative pour la forme

<https://www.republik.ch/2018/03/19/das-system-vincenz>

<https://insideparadeplatz.ch/>

<https://www.raiffeisen.ch/rch/fr/qui-sommes-nous/chiffres/chiffres-cles.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19340083/index.html#id-5>

<https://www.nzz.ch/wirtschaft/newsticker/raiffeisen-gruppe-bleibt-genossenschaft-1.18374069>

<https://www.nzz.ch/meinung/wohin-treibt-raiffeisen-ld.1341471>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Notenstein_La_Roche_banque_priv%C3%A9e

<http://www.agefi.com/home/suisse-economie-politique/detail/edition/online/article/la-cooperative-bancaire-raiffeisen-a-decide-de-franchir-le-rubicon-dans-laffaire-investnet-et-porte-plainte-contre-son-ancien-directeur-general-ceo-pierin-vincenz-471137.html>

<https://www.tagesanzeiger.ch/sonntagszeitung/geheimdeals-brachten-vincenz-47-millionen/story/20450274>

<https://www.raiffeisen.ch/content/dam/www/rch/pdf/abschlusszahlen/fr/2012/2012-rapport-de-gestion-du-groupe-raiffeisen.pdf>

<http://www.agefi.com/home/suisse-economie-politique/detail/edition/online/article/le-groupe-bancaire-raiffeisen-va-restructurer-ses-departements-et-sa-direction-a-compter-du-1er-janvier-prochain-afin-de-renforcer-son-orientation-clients-la-nouvelle-structure-devrait-permettre-464444.html>

<https://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/es-brodelt-bei-den-raiffeisengenossenschaftern/story/26838307>

<https://www.handelszeitung.ch/schweizer-bank/raiffeisen-druck-von-der-basis>

«Monnaie pleine»: mettre les choses au point... autant que faire se peut

<https://www.domainepublic.ch/articles/32909>

<https://www.domainepublic.ch/articles/32939>

<https://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?id=10075920>

<http://www.initiative-monnaie-pleine.ch/info-en-2-minutes/>

https://www.snb.ch/fr/mmr/reference/media_dossier_vollgeld_qa/source/media_dossier_vollgeld_qa.fr.pdf

Autorités et administrations publiques au défi de la transparence

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20022540/index.html>

<https://www.belex.sites.be.ch/frontend/versions/31>

https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/rsg_a2_08.html

http://www.rsv.vd.ch/rsvsite/rsv_site/doc.fo.html?docId=5507&Pcurrent_version=7&PetatDoc=vigueur&docType=loi&page_format=A4_3&isRSV=true&isSJL=true&outformat=html&isModifiante=false&with_link=true

https://www.bger.ch/ext/eurospider/live/fr/php/aza/http/index.php?lang=fr&type=highlight_simple_query&page=1&from_date=&to_date=&sort=relevance&insertion_date=&top_subcollection_aza=all&query_words=1C_394%2F2016&rank=1&azaclir=aza&highlight_docid=aza%3A%2F%2F27-09-2017-1C_394-2016&number_of_ran

ks=1

https://www.bger.ch/ext/eurospider/live/fr/php/aza/http/index.php?lang=fr&type=highlight_simple_query&page=3&from_date=&to_date=&sort=relevance&insertion_date=&top_subcollection_aza=all&query_words=IC_604/2015&rank=27&azaclir=aza&highlight_docid=aza://13-06-2016-1C_604-2015&number_of_ranks=19627

<https://www.letemps.ch/suisse/concordats-soulevet-questions>

<https://www.oeffentlichkeitsgesetz.ch/francais/2018/02/la-maison-des-cantons-songe-a-plus-de-transparence/#more-4670>

Espresso